

L'ISSOUDUNOIS

ISSOUDUN, ENSEMBLE AVEC FIERTÉ

Volume 13, numéro 10
Octobre 2020

TRAVAUX SANS PERMIS

Bonjour chers citoyens,

Je souhaite rappeler à tous que dans toutes les municipalités du Québec, il faut obtenir des permis pour faire des rénovations et des constructions et Issoudun n'échappe pas à la règle.

Nous devons occasionnellement délivrer des constats d'infraction à des citoyens qui ont procédé à des constructions et à des rénovations sans permis.

Nous avons également dû délivrer dernièrement des constats d'infraction pour des constructions ou des rénovations qui en plus d'être faites sans permis étaient en contravention avec les règlements municipaux. Dans de tels cas, les conséquences sont fâcheuses : **le citoyen doit démolir le tout** afin de revenir à l'état initial. Beaucoup de travail et d'argent dépensé inutilement alors qu'un simple contact avec la municipalité aurait permis de corriger les travaux voulus et de travailler en toute légalité avec l'émission d'un permis. La plupart des permis coûtent 25.⁰⁰ \$ ou moins : beaucoup moins coûteux que des travaux devant être démolis!

N'oubliez pas que votre demande de permis doit être effectuée directement au bureau municipal. Vous devez prévoir un délai d'un mois, bien que nous fassions tout en notre possible pour réduire ce délai. Et attention : **UN PERMIS N'EST EN VIGUEUR QUE LORSQU'IL EST PAYÉ.** Tant que votre permis n'est pas payé, vous n'êtes pas autorisé à effectuer les travaux et vous risquez d'obtenir une contravention.

Je rappelle également que les **permis de feu** sont gratuits et très simples à obtenir avec un simple appel au bureau municipal au moins une journée à l'avance. Un appel peu coûteux s'il vous évite une facture de pompier qui approche la plupart du temps le millier de dollars.

Merci de votre collaboration.

Annie Thériault

Mairesse

L'ISSOUDUNOIS

Bulletin d'information de la municipalité d'Issoudun



En ligne au www.issoudun.qc.ca

PRINCIPALES DÉCISIONS PRISES PAR VOTRE CONSEIL MUNICIPAL À LA
SÉANCE ORDINAIRE DU 5 OCTOBRE 2020

AUTORISER	le paiement des factures pour les prêts d'installations septiques suivants: - 540 route Laurier au montant de 10 117, ⁸⁰ \$; - 111, 5e rang au montant de 15 000, ⁰⁰ \$;
SOUTENIR	financièrement la Croix-Rouge Canadienne en réalisant un don de 75, ⁰⁰ \$ et le domaine Joly-de-Lotbinière pour leur campagne annuelle de financement en réalisant un don de 50, ⁰⁰ \$;
MODIFIER	le taux d'intérêt applicable sur les arrérages de taxes municipales 2020 en réinstaurant le taux habituel en vigueur, soit 1% par mois (12% annuel);
ADOPTION	du calendrier de séance du conseil pour l'année 2021 qui aura lieu comme suit: Lundi 11 janvier, lundi 1er février, lundi 1er mars, mardi le 6 avril, lundi le 3 mai, lundi le 7 juin, lundi le 2 août, mardi le 7 septembre, lundi le 4 octobre, lundi le 8 novembre et lundi le 6 décembre;
OCTROYER	le contrat de réalisation d'audit des états financiers de l'exercice 2020 et 2021 à la firme Désaulniers, Gélinas, Lanouette, S.E.N.C.R.L au montant annuel de 11 375, ⁰⁰ \$ avant taxes applicables;
AUTORISER	le paiement à Hydro-Québec au montant de 7 210, ⁰⁰ \$ et à Telus au montant de 3307, ²² \$ avant taxes applicables pour la prolongation du réseau électrique dans le parc industriel et faire la dépense à même le surplus;
AUTORISER	la directive de changement concernant un surplus d'un montant maximal de 12 740, ⁰⁰ \$ avant taxes applicables pour la pulvérisation d'une section du rang de la Plaine dans le cadre des travaux de réfection du rang et de la route de la Plaine;
REMERCIER	les Chevaliers de Colomb pour leur réponse positive à la demande d'appui financier de la Municipalité dans le projet de mise aux normes du parc. Leur immense générosité s'est traduite par un don de 2 500, ⁰⁰ \$. Le Conseil vous remercie au nom de l'ensemble des citoyens!!!

* * *

AVIS AUX CITOYENS / INTÉRÊTS SUR LES ARRÉRAGES DE TAXES 2020

C'est le 30 mars 2020 que la Municipalité avait pris comme décision de lever les intérêts sur les arrérages de taxes 2020 afin de soulager financièrement les citoyens dû au contexte du confinement de la pandémie de COVID-19. Bien que la pandémie ne soit pas complètement enrayée, les activités économiques ont en grande majorité repris au cours du déconfinement opéré au printemps 2020. Pour ce faire, la Municipalité annonce un retour des intérêts sur les arrérages de taxes 2020 à partir du 1^{er} octobre 2020.

Mathieu Roy

Directeur général et secrétaire-trésorier

DATE BUTOIR POUR LES DEMANDES AU CCU : JEUDI 15 OCTOBRE 2020 À 16H00

PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL : LUNDI LE 2 NOVEMBRE 2020 À 19H30

VOTRE BUREAU MUNICIPAL DEMEURE OUVERT AU PUBLIC MAIS...

Dans la situation actuelle (Chaudière-Appalaches en zone rouge), votre bureau municipal demeure ouvert au public jusqu'à nouvel ordre selon l'horaire habituel. Cependant, nous vous incitons fortement à communiquer avec nous par voies indirectes :

Téléphone : **418-728-2006** (urbanisme et demande de permis, demandez M. Mathieu Roy)

Urgence : 418-728-1577 (situation nécessitant une assistance immédiate des employés de la municipalité en dehors des heures habituelles)

Courriel : admin@issoudun.qc.ca

Poste : 314, rue Principale Issoudun (Québec) G0S 1L0



Nous demandons à tous les visiteurs de respecter les consignes sanitaires recommandées (distanciation sociale, désinfection des mains et port du masque). Vous pouvez, si vous le préférez, déposer des documents à notre attention dans la boîte aux lettres prévue à cet effet dans le portique du bureau municipal pendant les heures d'ouverture. N'hésitez pas à nous faire signe si le document déposé nécessite une attention immédiate.

FERMETURE DU CENTRE COMMUNAUTAIRE

Avec les récentes restrictions gouvernementales et pour votre sécurité, la municipalité a pris la décision de fermer le centre communautaire à tous les organismes, de restreindre les activités de la bibliothèque au comptoir de prêt/retour seulement et d'annuler toutes les locations de salles jusqu'à nouvel ordre. Seules les activités limitées de la bibliothèque ont toujours lieu, aucune autre activité n'est permise.

Le bureau de poste demeure ouvert à sa clientèle, vous pouvez y accéder par la porte du côté ouest seulement. N'oubliez pas les nouvelles heures d'ouverture soit; lundi de 13h00 à 17h00, mardi, mercredi et vendredi de 11h30 à 16h00 et jeudi de 13h30 à 18h00.

Nous comptons sur votre collaboration, protégeons-nous et protégeons les autres. La réouverture du centre communautaire et la reprise de ses activités se fera lorsque nous jugerons le tout sécuritaire pour nos citoyens. Vous en serez avisé via le site web de la municipalité au www.issoudun.qc.ca ainsi que par l'Issoudunois.

REMBOURSEMENT DE FRAIS D'INSCRIPTION DE CERTAINES ACTIVITÉS SPORTIVES POUR ENFANTS

Saviez-vous que votre municipalité rembourse 25 % des frais d'inscription, jusqu'à concurrence de 100.⁰⁰ \$ par enfant par année, pour les activités sportives qui se donnent dans des infrastructures municipales que nous ne possédons pas (aréna et piscine intérieure)? Faites-nous parvenir vos factures de l'année courante avant le 15 novembre prochain. Les remboursements sont émis au cours du mois de décembre.

Vous pouvez nous faire parvenir vos factures :

- par courriel à admin@issoudun.qc.ca;
- par la poste au 314, rue Principale, Issoudun (Québec) G0S 1L0; ou
- en personne au bureau municipal du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 12h30 à 16h30.

Pour toutes questions à ce sujet n'hésitez pas à communiquer avec nous au 418-728-2006.



IMPORTANT : Les consignes sanitaires doivent être respectées en tout temps.



Toussez dans votre coude



Lavez vos mains



Gardez vos distances



Couvrez votre visage
(si moins de 2 mètres)

Pour les personnes de 12 ans et plus, le port du couvre-visage est obligatoire dans les transports en commun et dans la plupart des lieux publics fermés ou partiellement couverts.

Nouvelles importantes concernant la Maison de Jeunes d'Issoudun - Zone rouge

LA MDJ EST MAINTENANT FERMÉE POUR UNE DURÉE INDÉTERMINÉE

NOUS OFFRONS DES PRÉSENCES ET DES ACTIVITÉS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX LES LUNDIS ET VENDREDIS DURANT LA PÉRIODE DE FERMETURE



rjlotbiniere



rjlotbiniere



Regroupement des jeunes de Lotbinière

PARTICIPE AVEC NOUS À LA PLANTATION D'ARBRE POUR LA SEMAINE DES MAISONS DE JEUNES LE 12 OCTOBRE DE 18H30 À 21H00 !
NOMBRE DE PARTICIPANTS LIMITÉ



PORTE OUVERTE VIRTUELLE DE LA MDJ PUBLIÉE SUR NOTRE PAGE FACEBOOK LE 12 OCTOBRE !

COMMANDE TA BOÎTE SURPRISE VIA NOTRE PAGE FACEBOOK POUR LE LIVE DE LA SEMAINE DES MAISONS DE JEUNES LE 17 OCTOBRE DE 19H30 À 22H00



REGROUPEMENT DES JEUNES DE LOTBINIÈRE



INFORMATION SUR LA VÉRIFICATION DE VOS EXTINCTEURS

Il est maintenant interdit de faire du colportage selon la nouvelle réglementation. De ce fait, aucune compagnie d'extincteurs n'est autorisée à faire du porte à porte. Si un représentant nous visite, veuillez nous en aviser.

Aucun représentant, quel qu'il soit, ne devrait partir avec votre extincteur annuellement si toutes les conditions ici-bas sont respectées. Par contre, il est important de vérifier périodiquement votre extincteur.

Vous pouvez le faire vous-même!

- Le manomètre doit indiquer « bon » ou être dans la partie verte,
- S'assurer que le tuyau d'évacuation de la poudre n'est pas obstrué,
- Renverser votre extincteur afin de sentir la poudre se déplacer à l'intérieur. Vous pouvez donner de légers coups sous l'extincteur afin de faire déplacer la poudre plus facilement.



Il est important de vérifier l'année de fabrication de votre extincteur car, même si toutes les conditions énumérées précédemment sont respectées, votre extincteur doit être vidé et rechargé aux 6 ans et subir un test hydrostatique aux 12 ans.

Soyez vigilant!!!

IDENTIFICATION DE CERTAINS LOTS AU CIMETIÈRE

La compagnie *Les Jardins commémoratifs de Sainte-Élisabeth*, qui administre les neuf cimetières de notre paroisse, Sainte-Élisabeth-de-Lotbinière, fait le tour des cimetières depuis le début de juillet pour identifier certains lots pour lesquels nous recherchons la personne concessionnaire ou les héritiers de cette personne, des avis ont été collés sur les monuments des lots ciblés.

Dans certains cas, la concession et/ou son entretien peuvent être échus. Selon l'article 12 du Règlement général des cimetières, à la fermeture de la saison, le 15 novembre prochain, et lorsque toutes les conditions requises le permettent, la compagnie pourrait retirer le monument. Cependant, parce que la conservation du patrimoine familial et de la mémoire de nos défunts est importante, nous avons besoin de votre aide pour trouver ces personnes afin d'éviter ce genre de situation.

Si vous connaissez l'une de ces personnes, n'hésitez pas à lui dire que nous voudrions entrer en communication avec elle. Merci à vous tous!



Les Jardins commémoratifs de Sainte-Élisabeth

Bureau administratif
1730, rue Principale, Saint-Gilles
Tél. : 418 888-4953

Horaire : mardi au vendredi, 9h à 12h
jardins.sainte-elisabeth@hotmail.com

Cimetière Issoudun
Cimetière Saint-Flavien
Cimetière Saint-Octave

Cimetière Saint-Antoine
Cimetière Saint-Janvier
Cimetière Sainte-Agathe

3 cimetières avec columbarium : Saint-Agapit
Saint-Apollinaire
Saint-Gilles

ENCAN SILENCIEUX

La municipalité procède à un encan silencieux pour se départir de certains articles qui ne nous sont plus utiles. Nous donnons ainsi l'opportunité à nos citoyens de les acquérir à bon prix.

- Chaises empilables
Armature de métal
Siège/dossier en cuirette orange
Accoudoirs de bois
Quantité disponible : 36
- Clôtures à neige
48 pouces de hauteur
Lattes de bois et broche de métal
Quantité disponible : 6
- Jeux de poches
2 modèles différents
Quantité disponible : 2
- Tables empilables
30 pouces par 48 pouces
Quantité disponible : 10
- Tables
30 pouces par 96 pouces
Pattes repliables
Quantité disponible : 8



Les articles seront vendus aux plus offrants. Pour y participer, l'enchérisseur peut miser en nous transmettant un courriel à admin@issoudun.qc.ca avec son nom, son numéro de téléphone, l'article désiré, la quantité demandée ainsi que le prix offert à l'unité. Pour les personnes n'ayant pas accès à un courriel, vous pouvez nous téléphoner au 418-728-2006. Vous pouvez miser sur plusieurs articles à la fois.

Vous avez jusqu'au 29 octobre 2020 à 16h30 pour nous faire parvenir vos mises.

Nous communiquerons avec les acheteurs ayant effectué les mises les plus élevées au cours de la première semaine de novembre par courriel ou par téléphone. Ils auront jusqu'au 13 novembre 2020 pour payer leur(s) article(s) au bureau municipal (comptant ou chèque) et en prendre possession directement au garage municipal (sur rendez-vous, aucune livraison).

Les sommes recueillies lors de cet encan seront entièrement investies dans les installations du Terrain de Jeux.

Bonne chance à tous les participants!

RÈGLEMENTATION SUR LES ABRIS D'HIVER

Un abri d'hiver pour automobiles et pour les accès piétonniers au bâtiment principal sont permis dans toutes les zones du 1^{er} octobre d'une année au 1^{er} mai de l'année suivante, aux conditions suivantes :

- l'abri d'hiver ne peut être érigé que sur le même terrain occupé par le bâtiment principal desservi, sur un espace de stationnement ou sur l'allée d'accès à cet espace ;
- l'abri d'hiver ne doit pas être installé, selon le cas, à une distance moindre de 1 mètre du trottoir ou de la bordure de rue ou de la limite d'asphalte ou du fossé, à au moins 3 mètres d'une borne fontaine et à au moins 1 mètre de toute ligne de lot;
- les matériaux utilisés doivent être des panneaux de bois peints ou traités ou une structure de métal recouverte d'une toile imperméabilisée ou de tissu de polyéthylène tissé et laminé ou d'un matériau équivalent.



Bonne préparation à l'hiver qui s'annonce!

FORMATION PDSB

Principe de déplacements sécuritaires pour
bénéficiaires (personne à risque de chutes)

PAR MYLÈNE DION
-FORMATRICE EN SANTÉ,
-CONSULTANTE
-CONFÉRENCIÈRE



Ouvert à tous les citoyens de la MRC de Lotbinière
désirant apprendre des techniques de déplacements
sécuritaires

OÙ: Complexe des Seigneuries, salle C
1080, avenue Bergeron, St-Agapit

QUAND: Mardi 10 novembre 13h00 à 16h00

Formation **offerte gratuitement** par le
Regroupement des personnes aidantes de
Lotbinière



une histoire de cœur

INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES - 1-833-728-2663
(Places limitées)



Des lunettes pour tous!

Où ? À L'Oasis de Lotbinière au 17 rue des Érables à St-Flavien
(en face de la Salle des Lions)

Qui ? Toute la population de Lotbinière

Quand ? Lundi 17 août 2020
Lundi 21 septembre 2020
★ Lundi 19 octobre 2020
Lundi 16 novembre 2020

Obtenez des lunettes à moindre coût dans la MRC de Lotbinière, lors des visites du Marchand de lunettes dans les locaux de L'Oasis!

Comment ? Ayez la prescription de votre optométriste en main. Vous devez prendre rendez-vous en téléphonant au 581-983-3883. Prévoyez un délai de 4 semaines pour la réception de vos montures et le paiement doit s'effectuer le jour de la livraison.

Le Marchand de Lunettes, c'est :

Des lunettes de qualité et garanties permettant des économies substantielles.
Des lentilles optiques adaptées à vos besoins.
Une grande sélection de montures.
Un service courtois et personnalisé.
Des lunettes à moindre coût pour les personnes recevant de l'aide sociale.
Reçus valides pour les assurances.

Pour informations supplémentaires : www.marchanddelunettes.org

LE MARCHAND DE LUNETTES
LUNETTERIE COMMUNAUTAIRE



L'Oasis DE LOTBINIÈRE
GRUPE COMMUNAUTAIRE ALTERNATIF EN SANTÉ MENTALE
418-728-2085



Centre-Femmes
LOTBINIÈRE

Activités gratuites!

Activités automne 2020

La pandémie nous amène son lot d'adaptation, malgré tous ces chamboulements, nous sommes fières et fébriles de pouvoir vous offrir les différents moments de ressourcement et d'échanges suivants. Notez que les mesures sanitaires prescrites par le gouvernement seront appliquées.

Service d'accueil et d'écoute

Pour respecter les mesures sanitaires reliées à la COVID 19, les rendez-vous téléphoniques seront privilégiés.

Nous demandons de prendre rendez-vous au 418 728-4402 pour rencontrer une intervenante en personne.

Antidote I: Une quête d'identité

Pour celles qui désirent faire le point sur leur vie.
Du 16 septembre au 18 novembre à 13h
Inscription obligatoire

Bottin de ressources

Disponible gratuitement au Centre-Femmes, il permet de connaître les ressources de la région. Contactez-nous pour vous le procurer.

Suivez-nous sur Facebook

Pour inscriptions ou information: 418 728-4402
139, Principale, St-Flavien www.cflotbiniere.qc.ca



Ateliers « Femmes de cœur »

Les lundis de 13h à 15h

avec Audrey du Centre-Femmes et Émilie de l'Oasis de Lotbinière
6, rue Caux St-Flavien G0S 2M0

Inscription obligatoire au 418 728-4402

19 octobre : La gestion du stress

16 novembre : Calendrier « Prendre soin de moi »

14 décembre : Reconnaître ce qui est important pour moi

Centre d'échange de vêtements

-Changement de fonctionnement-

Le local sera ouvert:

le mardi de 9h à midi et de 13h à 16h

Temps de visite de 15 minutes, une personne à la fois. C'est gratuit!

Gardons le contact

Les rencontres sur la plateforme Zoom recommencent le 10 septembre

C'est un rendez-vous les jeudis de 9h30 à 10h

Le lien pour vous connecter au groupe
<https://us02web.zoom.us/j/85767999809>

Les transmissions silencieuses

« Expo-causerie avec Madame Sylvie Lavoie »

Jeudi le 1 octobre

Visite libre dès 13h, causerie à 14h

Centre multi-générationnel
9 rue Roberge, St-Flavien

Inscription obligatoire



Maison de la Famille
de Lotbinière

GRATUIT pour toutes les familles

Activités et services
81, rue Rousseau St-Apollinaire
www.maisonfamillelotbiniere.com

Lundi 19h00 à 21h00 **Vivre le gratitude** - Renforcez l'estime de soi
Du 5 octobre au 30 novembre (sauf 12 oct.)

Mardi 19h00 à 21h00 **L'Intégral 3** - Relations aux autres
Jusqu'au 10 nov. (avoir suivi l'Intégral 1 et 2)

Mardi 19h00 à 21h00 **Soutien informatique à distance**
Jusqu'au 8 décembre

Mercredi 13h00 à 15h00 **Bébé-Câlin** (ateliers parent-bébé)
Du 14 octobre au 18 novembre

Mercredi 13h30 à 15h00 **Conscience émotionnelle**
Jusqu'au 25 novembre

Jeudi 19h00 à 21h00 **L'Intégral 1** - À ma rencontre
jusqu'au 10 décembre

Vendredi 18h30 à 21h00 **Citoyens de demain**
3^e vendredi de chaque mois

Samedi 9h30 à 11h00 **Stimulation langage motricité** (4 à 8 ans)
Du 3 oct. au 7 nov. - Jeux collectifs + +
9h30 à 11h00 Du 21 nov. au 19 déc. - Soutien

Jusqu'au 10 décembre de 9h00 à 11h00

Chouette & Pirouette

Ateliers découvertes parents-enfants 0-5 ans

Mardi Maison de la Famille, St-Apollinaire

Mercredi Zoom en direct

Jeudi Maison de la Famille, St-Apollinaire

Vendredi Capsule vidéo



INFORMATION ET INSCRIPTION 418 881-3486

Le port du couvre-visage est obligatoire dans les espaces com-



**MAINTENANT
EN ONDES**

CHEVALIERS DE COLOMB

Nous répétons : N'hésitez pas à demander l'aide dont vous pourriez avoir besoin. Il y a plein de solutions possibles et nous allons les trouver!

Il est possible qu'une réunion soit planifiée en novembre, selon les possibilités. Nous vous joindrons aussitôt que les détails seront connus.

Contactez un Chevaliers que vous connaissez ou

Michel Boilard au 418-476-1230

pour participer à la redistribution des fonds amassés!



Bibliothèque 
Ludothèque
1a **Rêverie**

HORAIRE
Mercredi soir de 18h30 à 20h30
Samedi matin de 9h30 à 11h00

Tirage jeunes lecteurs

Félicitations à notre premier gagnant : **Olivier St-Onge**
Il s'est mérité une carte cadeau Tim Hortons.

Prochain tirage le 28 octobre.
Chaque livre lu donne un coupon!

La bibliothèque demeure ouverte!

Différentes options s'offrent à vous :

- Sur place; il ne vous sera pas permis de circuler dans la bibliothèque cependant les bénévoles pourront vous suggérer des livres.
- Catalogue numérique
 1. Rendez-vous sur le site mabibliotheque.ca/cnca
 2. Cliquez sur le bouton *Mon dossier*
 3. Entrez votre numéro d'utilisateur et votre nipVous pourrez ensuite vous présenter à la bibliothèque lors des heures d'ouverture habituelles. Si vous avez besoin d'aide, n'hésitez pas à me consulter soit par courriel ou par téléphone.

Suggestions de lecture :



Marie-Noëlle Bélanger, responsable de la bibliothèque
marienol@hotmail.com ou (418) 440-6359

N'hésitez pas à nous partager vos découvertes sur notre page Facebook
<https://www.facebook.com/Bibliotheque.la.reverie.issoudun>



BUREAU MUNICIPAL

314, rue Principale
Issoudun (Québec)
G0S 1L0

Municipalité d'Issoudun

Heures d'ouverture : Lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 12h30 À 16h30
Vendredi et les jours fériés fermé

Bureau municipal : 418 728-2006
www.issoudun.qc.ca

Issoudunois

Prochaine parution : Novembre 2020
Date de tombée : 26 octobre 2020
Informations : admin@issoudun.qc.ca

